

# PFIDASS

**PlateForme d'Intervention Départementale d'Accès aux Soins et à la Santé.**

# Le projet régional de 2015 et la création de la PFIDASS

Une étude menée par la Caisse Primaire en 2015 auprès de plusieurs centaines d'assurés a révélé que 36,4% des personnes avaient renoncé à un ou plusieurs soins dans l'année précédente.

Aussi, afin d'agir sur le renoncement aux soins, la CPAM de Perpignan a mis en œuvre depuis le mois de mai 2016, un dispositif expérimental, la PFIDASS (**PlateForme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé**) qui a montré son efficacité et est dorénavant en cours de déploiement par la CNAM à l'ensemble du territoire.



# Le profil des personnes en situation de renoncement

- En majorité des femmes (60%), et parmi elles, les femmes de plus de 40 ans.
- Parmi l'ensemble des renoncants, une majorité de personnes vit seule ou seule avec des enfants (63%)
- Les renoncants sont majoritairement sans emploi ou retraités mais près de 20% soit près d'une personne sur 5 est salariée.
- Parmi ces salariés, un tiers n'a pas de mutuelle.

# La PlateForme d'Intervention Départementale d'Accès aux Soins et à la Santé

Concrètement, une fois identifiés, et **sous réserve de leur consentement**, les assurés se voient proposer un accompagnement « sur mesure » par un conseiller PFIDASS.

1<sup>ère</sup> étape : l'assuré bénéficie d'un **bilan exhaustif de ses droits** pour disposer d'une vision globale de sa situation administrative et mieux cerner ses besoins : de quels droits peut-il bénéficier ? Est-il avant tout pénalisé par un reste à charge ou par l'avance de frais ? .....

Suite au bilan des droits, l'assuré bénéficie alors d'un **accompagnement personnalisé selon ses besoins**.

Chaque assuré conserve le même conseiller tout au long de l'accompagnement, et jusqu'à la réalisation des soins.

# La PlateForme d'Intervention Départementale d'Accès aux Soins et à la Santé

2<sup>e</sup> étape : le conseiller procède à l'accompagnement :

- Création, mutation, ouverture des droits et mise à jour des droits à l'assurance maladie, attribution de carte Vitale, enregistrement d'un médecin traitant... ;
- Recherche des droits à la CMU-C ou à l'ACS ;
- Accompagnement au choix d'un contrat et d'un organisme complémentaire ;
- Information relative aux droits et à leur bon usage ;
- Aide au choix d'un professionnel de santé correspondant à ses besoins et à ses droits, orientation dans le système de soins, en respectant le principe de libre choix.
- Accompagnement au montage financier, construit le cas échéant par cofinancement de plusieurs partenaires pour faire face à des restes à charge auxquels la personne, en raison de son « *reste pour vivre* », ne pourrait faire face.

**L'accompagnement s'effectue par des contacts téléphoniques, des rendez-vous physiques ou des échanges de courriels selon les besoins de l'assuré afin de garantir la continuité du parcours engagé ensemble. Il ne s'arrêtera que lorsque les soins seront réalisés, un accompagnement aux actes de prévention sera alors proposé.**

# La PlateForme d'Intervention Départementale d'Accès aux Soins et à la Santé

3e étape : l'accompagnement vers les actes de prévention : actuellement en cours de montée en charge :

Une fois le plan d'accompagnement aux soins finalisé, l'accompagnant PFIDASS procèdera à un accompagnement santé visant à garantir la réalisation des actes de prévention nécessaires (dépistages du cancer colorectal, du cancer du sein, du cancer du col de l'utérus, adhésion au service en santé SOPHIA, vaccination anti grippale, réalisation des examens bucco-dentaires pour les enfants dans le cadre du programme MT'Dents).



# La PlateForme d'Intervention Départementale d'Accès aux Soins et à la Santé

**Bilan de la PFIDASS de Perpignan de 2016 à ce jour :**

Depuis le 2 mai 2016, **921** personnes nous ont été signalées comme étant en renoncement, pour **1150** soins.

La durée moyenne d'un accompagnement est, aujourd'hui, de 37 jours.

Près de 40 % de dossiers ont aboutit à la réalisation des soins auxquels les personnes renonçaient initialement.

37 % des dossiers sont actuellement en cours.

Certains dossiers ont été clôturés sans suite ou interrompus avant la réalisation des soins.

# La PlateForme d'Intervention Départementale d'Accès aux Soins et à la Santé

**Bilan de la PFIDASS de Perpignan de 2016 à ce jour :**

Sur l'ensemble des dossiers clôturés :

Près de 30% ont conduit à l'attribution de CMU C ou ACS.

Près de 24% à l'accès à une complémentaire santé (ou une complémentaire santé plus adaptée).

Près de 23% à une mise à jour du dossier.

64% des personnes qui ont réalisé leurs soins estiment qu'elles n'auraient pu le faire sans l'appui de l'accompagnant PFIDASS.



# La PlateForme d'Intervention Départementale d'Accès aux Soins et à la Santé

Les détecteurs :

Si 85% des détecteurs sont internes à l'Assurance maladie (services internes de la Caisse primaire, CARSAT, ELSM), de plus en plus de détecteurs sont des partenaires externes de la CPAM : les PS, les associations, ...

L'objectif est de pouvoir venir en aide à toutes les personnes qui en ont besoin.

Une fois détecté, et la démarche acceptée par la personne, l'information est transmise à la PFIDASS par mail, par le site partenaires.

[pfidass@cpam-perpignan.cnamts.fr](mailto:pfidass@cpam-perpignan.cnamts.fr)

<http://cpam66.fr/partenaires/>

Identifiant de connexion et mot de passe : partenaire66 et partenaire66



# La PlateForme d'Intervention Départementale d'Accès aux Soins et à la Santé



Partenaires

Accueil

Recherche...

Accueil

Actualités

Accès aux droits et aux soins / PFIDASS

CMUC / ACS / AME

Infos générales

## Accueil

Bienvenue sur l'Extranet de la CPAM des Pyrénées-Orientales.



Cet espace est dédié aux professionnels du milieu médico-social et aux partenaires qui sont en relation avec la CPAM.

Merci de vous identifier pour accéder aux informations.



Bonjour, Isabelle Littner

Déconnexion

### S'inscrire à la newsletter

Pour recevoir toutes les informations par email, je peux m'inscrire à la lettre d'information destinée aux Partenaires de la CPAM des Pyrénées-Orientales

Votre structure

E-mail

Soumettre

Les assurés qui souhaitent contacter la CPAM sont invités à consulter le site [AMELI.fr](http://AMELI.fr)

Gestion Rédaction

# La PlateForme d'Intervention Départementale d'Accès aux Soins et à la Santé



Partenaires

Accès aux droits et aux soins / PFIDASS

Recherche...

Accueil

Actualités

Accès aux droits et aux soins / PFIDASS

CMUC / ACS / AME

Infos générales

## Formulaire en ligne de la saisine PFIDASS



### Le détecteur :

Le détecteur : \*

Email : \*

s'engage à avoir recueilli le  
consentement de  
l'intéressé le :

- 1) pour être contacté et accompagné par la PFIDASS
- 2) pour que le détecteur soit informé de la réalisation des soins.

### Coordonnées de l'assuré : :

Nom : \*

Email :

Bonjour, Isabelle Littner

Déconnexion

### S'inscrire à la newsletter

Pour recevoir toutes les informations par email, je peux m'inscrire à la lettre d'information destinée aux Partenaires de la CPAM des Pyrénées-Orientales

Votre structure

E-mail

Soumettre

### Gestion Rédaction

Créer une actualité / LR

PFIDASS